



Les vœux du député Germinal Peiro ont eu lieu samedi 30 janvier 2016 à Montignac, en présence de la sous-préfète et de nombreux élus. Le député de la quatrième circonscription de la Dordogne a respecté la tradition comme il le fait depuis dix-huit ans.

Germinal Peiro a d'abord évoqué les tragiques attentats qui ont endeuillé notre pays. Après un rappel des faits, il souligne qu'un jeune périgourdin a été tué au Bataclan, Maxime Bouffard, habitant du Coux-et-

Bigaroque, âgé de 26 ans, et deux autres habitants du département blessés.

En conséquence et en accord avec le chef de l'État, il votera, dans l'état actuel des choses, les deux propositions présentées au Congrès lors de la réforme constitutionnelle : inscription dans la constitution de l'état d'urgence et la déchéance de nationalité ou la perte des droits civils pour les auteurs d'actes de terrorisme.

De même, il affirme son attachement à la laïcité, la liberté de croire ou de ne pas croire, et aussi de protéger les citoyens contre les tentatives d'intrusion des Églises dans la vie publique. Il conclut que l'égalité entre les hommes et les femmes n'est pas négociable. " Notre République doit rester ferme sur ses valeurs afin de construire une société de solidarité, de tolérance et de respect mutuel."

Le député est revenu sur son travail parlementaire en 2015. Avec soixante-dix parlementaires, il a formé un groupe de travail et consacré la majeure partie de son temps à défendre l'existence des départements, collectivité la mieux adaptée pour le développement de ces territoires et assurer la proximité. Au final, le gouvernement et le parlement ont fait le choix de leur maintien indispensable dans notre monde rural.

Il a suivi la loi d'Avenir de l'Agriculture et de la Forêt (il en était le rapporteur) et son application. Il souhaite continuer son combat en faveur des retraités agricoles, mais cette année a été marquée par l'examen de la loi sur la nouvelle organisation de la République, dite NOTRe ; cette loi a pour but de clarifier les compétences des collectivités locales : aux Régions, le développement économique, l'aménagement du territoire, la formation professionnelle et les transports ; aux départements la solidarité sociale et territoriale ; les intercommunalités récupérant les compétences en matière d'eau et d'assainissement.

L'année 2015 a été marquée par des textes allant dans le sens du progrès social, de la prise en compte de la pénibilité du travail, la généralisation du tiers payant. La prime d'activité pour six millions d'actifs permettra de soutenir le pouvoir d'achat des travailleurs qui gagnent moins de 1.500€ par mois. C'est aussi la création du compte personnel de formation pour dix-sept millions de salariés.

Le député est revenu aussi sur les élections locales de 2015, avec les élections départementales qui se sont traduites par une nette victoire de la gauche en Dordogne, avec trente-huit des cinquante sièges de conseillers départementaux. Depuis début avril 2015, il est le président d'une assemblée départementale fortement féminisée. Il a organisé à l'automne les Assises de la Dordogne, une concertation avec l'ensemble des Périgourduins sur les thèmes de la vie courante.

## **Les projets**

Sur sa mandature, malgré les contraintes financières, il portera une politique départementale dynamique autour de quelques grands axes : assumer pleinement les compétences sociales pour les 76 000 Périgourduins qui bénéficient de l'aide du Département au titre de l'enfance, du handicap, du RSA, des personnes âgées ; à

er la formation des jeunes avec la création d'un prêt d'honneur pour permettre aux élèves des familles modestes de poursuivre leurs études universitaires ; a  
ssurer un soutien sans faille aux différents secteurs économiques : agriculture, entreprises, tourisme (Lascaux) ; p  
oursuivre la modernisation de la Dordogne avec l'accès au Très haut débit ; s  
outenir les communes et les intercommunalités dans leurs efforts de développement du territoire ; r  
enforcer le vivre ensemble avec l'aide au secteur sportif et culturel ; f  
aire de la Dordogne une terre d'excellence environnementale ; a  
ffirmer notre solidarité avec les secteurs en crise (grippe aviaire).

A propos du renouvellement des conseillers régionaux en 2015, dans le périmètre de la nouvelle grande région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, il rappelle qu'à la suite de la victoire de la gauche, dont douze élus de la Dordogne, Alain Rousset a été reconduit. Trois de ces élus viennent de sa circonscription :

Jean-Pierre Raynaud pour un second mandat qui est renouvelé dans ses fonctions de vice-président chargé de l'Agriculture ;

Mireille Volpato, maire adjointe à Marsaneix et militante associative très active ; et

Benjamin Delrieux, vingt-quatre ans et benjamin de l'assemblée, élu municipal de Siorac.

Germinal Peiro termine son discours en donnant deux motifs d'être optimiste : "le succès de la COP21 et l'élan de générosité à la suite de son appel pour accueillir des familles de réfugiés syriens, mais aussi l'accueil des réfugiés soudanais à Mauzac". "Le Périgord a une fois de plus prouvé qu'il restait une terre d'accueil et d'humanisme" dit-il, avant de conclure : "restons lucides, et gardons les idées claires sur la période que nous vivons. Mobilisons-nous, unissons-nous, pour nous protéger de tous les fanatismes et pour défendre et faire vivre les valeurs de la République".

A voir en vidéo :

<http://youtu.be/wmLiidS0WUM>

A noter par ailleurs que le conseiller départemental, Christian Teillac, a précisé, la veille, quelques arbitrages décidés par Germinal Peiro. Voir pour cela les vœux aux Eyzies (à lire bientôt dur Ewanews)

**Article, photo et vidéo de Jean-Luc Kokel.**

**Photo : Germinal Peiro à la tribune, entouré par Colette Langlade, Claude Bérit-Débat, et par la sous-préfète de Sarlat, Maryline Gardner (1ère à droite sur la photo)**

---

**Le discours écrit du député Germinal Peiro, le 30 janvier 2016 à Montignac :**

Comme je le fais depuis 18 ans, j'ai le plaisir de vous adresser mes meilleurs vœux de bonne santé et de bonheur, ici à Montignac, le dernier samedi de janvier. Merci à Laurent Mathieu, le maire de Montignac et à son Conseil Municipal qui mettent, tous les ans, gracieusement, cette salle à notre disposition. Merci aux collègues qui m'entourent Colette Langlade, Députée du Nontronnais, Claude Bérit-Debat, Sénateur, mais aussi les Conseillers Départementaux et Régionaux élus ou réélus. Permettez-moi de remercier également l'équipe qui vous accueille du lundi au vendredi à la permanence de Sarlat : Graziella Caron, Célia Peiro, Benjamin Delrieux et qui ont préparé cette soirée avec l'aide de bénévoles, sans oublier mon fils, Pablo, qui assure la sonorisation.

**Les attentats**

Comme l'ont fait tous les maires, je ne peux commencer ces vœux sans évoquer les tragiques attentats qui ont endeuillé notre pays. Après Charlie hebdo et l'hyper casher en janvier, c'est une salle de spectacle, des terrasses de cafés ou les abords du Stade de France qui ont été la cible des terroristes fanatisés par l'islam radical. Notre département n'a pas été épargné, deux personnes, dont la famille vit en Dordogne, ont été blessées et un jeune du Coux âgé de 26 ans, Maxime Bouffard, le fils de nos amis Jean-Marc et Marie-Laure, a été tué au Bataclan. Face à ces actes de guerre d'une extrême gravité, le Président de la République et le Gouvernement ont réagi avec sang-froid, fermeté et détermination. L'état d'urgence a été déclaré. Le Chef de l'Etat s'est engagé, devant l'ensemble des députés et sénateurs réunis en Congrès à Versailles le 16 novembre, à soumettre au Parlement un projet de loi constitutionnelle permettant de mieux encadrer cet état d'urgence qui dépend, aujourd'hui, de la loi ordinaire et permettant de déchoir de la nationalité française les individus condamnés définitivement pour acte de terrorisme. Conformément aux propositions du Premier Ministre devant la Commission des Lois, mercredi dernier, cette dernière proposition concerne tous les terroristes français quelle que soit la façon dont ils ont accédé à la nationalité française. Dans l'état actuel des choses, je voterai en conscience ces deux dispositions. D'une part, parce que je considère que la vie en sécurité est la première condition de toute vie en démocratie, il n'y a ni liberté, ni égalité, ni fraternité, si la sécurité n'est pas assurée pour l'ensemble des citoyens. D'autre part, je considère que ceux qui font le choix d'assassiner froidement des journalistes qui symbolisent la liberté d'expression, des juifs parce qu'ils sont juifs, des femmes et des hommes qui vont au spectacle ou qui prennent un verre entre amis à la terrasse d'un café, parce qu'ils sont la jeunesse de 19 nationalités différentes et qu'ils profitent simplement de la vie. Oui, je considère que ces assassins là, dont rien ne peut expliquer ou justifier la barbarie, font le choix de s'exclure eux-mêmes de notre nation.

Sous peine de voir une grande partie des électeurs se diriger vers l'extrême droite, notre République doit se montrer ferme sur ses valeurs, marquer les limites de l'inacceptable et ne rien céder à l'obscurantisme, à la violence et à la barbarie. De la même façon, elle doit se montrer ferme sur l'application de la laïcité. La laïcité c'est bien sûr garantir à tous les citoyens la liberté de conscience, la liberté de croire ou de ne pas croire. Mais la laïcité c'est aussi protéger les citoyens contre les tentatives d'intrusion des Eglises dans la vie publique. Mesdames, vous le savez, chaque fois que vous vous êtes battues pour faire valoir vos droits et notamment celui de disposer de votre corps par la contraception et l'avortement, toutes les Eglises s'y sont opposées. Il y a deux ans, lors du débat sur le mariage pour tous, là encore, toutes les Eglises se sont unies pour empêcher les homosexuels d'obtenir les mêmes droits que l'ensemble des citoyens. Alors, ne nous trompons pas, là aussi la République doit poser ses limites et réaffirmer sans cesse que dans la République Française : aucun principe religieux n'est supérieur aux lois de la République, que la pratique religieuse concerne la vie privée et non la vie publique et enfin, que dans la République Française, l'Egalité entre les hommes et les femmes n'est pas négociable.

C'est à mon sens parce qu'elle sera capable de rester ferme sur ses valeurs, même symboliquement, que notre République pourra construire une société de solidarité, de tolérance et de respect mutuel.

## **Travail parlementaire**

Au-delà du suivi et de l'application de la Loi d'Avenir de l'Agriculture et de la Forêt dont j'ai été le rapporteur et de mon combat permanent en faveur des retraités agricoles, l'année 2015 a été marquée au niveau de mon travail parlementaire par l'examen de la loi portant sur la nouvelle organisation de la République dite NOTRE. Cette loi a pour but de clarifier les compétences des collectivités locales. Avec 70 parlementaires avec lesquels j'ai formé un groupe de travail j'ai consacré la majeure partie de mon temps à défendre l'existence des départements qui étaient menacés. Je l'ai fait car je suis persuadé que ce niveau de collectivité est le mieux adapté pour à la fois conduire des politiques de développement à l'échelle d'un territoire assez vaste et dans le même temps assurer la proximité. Fort heureusement, le gouvernement et le parlement ont fait le choix de leur maintien qui était indispensable particulièrement dans notre monde rural. C'est ainsi que les régions se sont vues conforter dans leur rôle de développement économique, d'aménagement du territoire, de formation professionnelle et de transports. Les départements sont confortés dans leur rôle de solidarité sociale mais aussi de solidarité territoriale. Et les intercommunalités sont elles renforcées par le transfert des compétences en matière d'eau et d'assainissement.

L'année 2015 a été marquée par les textes qui vont dans le sens du progrès social comme la prise en compte de la pénibilité au travail, la généralisation du tiers payant, la prime d'activité qui concerne 6 millions d'actifs et qui permettra de soutenir le pouvoir d'achat des travailleurs gagnant moins de 1500€ par mois ou la création du compte personnel de formation qui concerne 17 millions de salariés.

## **2015 Année d'élections**

2015 a été aussi une année d'élections locales. En mars se sont tenues les élections départementales dans les 25 cantons que compte, aujourd'hui, la Dordogne. Ces élections se sont traduites par une nette victoire de la Gauche dans notre Département, la Gauche remportant 38 sièges sur les 50 Conseillers Départementaux. La majorité m'ayant fait l'honneur de m'accorder sa confiance. J'assume, depuis début d'avril, les fonctions de Président de l'Assemblée Départementale. Cette assemblée, largement renouvelée et féminisée, a organisé,

à l'automne, les Assises de la Dordogne, un vaste temps de concertation avec l'ensemble des Périgourdiens sur les thèmes de la vie courante. Forts de ce contact et de nos engagements de campagne, nous porterons sur la mandature, malgré les contraintes financières, une politique départementale dynamique autour de quelques grands axes.

- ▣ Assumer pleinement nos compétences sociales : 76 000 Périgourdiens bénéficient de l'aide du Département au titre de l'enfance, du handicap, du RSA, des personnes âgées ;
- ▣ Assurer la formation des jeunes avec, notamment, la création d'un prêt d'honneur pour permettre aux élèves des familles modestes de poursuivre leurs études universitaires ;
- ▣ Assurer un soutien sans faille aux différents secteurs économiques : agriculture, les entreprises, le tourisme (Lascaux) ;
- ▣ Poursuivre la modernisation de la Dordogne avec l'accès au Très Haut Débit ;
- ▣ Soutenir les communes et les intercommunalités dans leurs efforts de développement
- ▣ Renforcer le vivre ensemble avec l'aide au secteur sportif et culturel ;
- ▣ Faire de la Dordogne une terre d'excellence environnementale ;
- ▣ Affirmer notre solidarité avec les secteurs en crise (grippe aviaire).

2015 a été aussi l'année du renouvellement des Conseillers Régionaux. Dans la nouvelle grande région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, Alain Rousset a été reconduit, entraînant, là aussi, une victoire de la Gauche sur les douze élus de la Dordogne - trois le sont dans notre circonscription.

- ▣ Jean-Pierre Raynaud qui entame un second mandat et qui est renouvelé dans ses fonctions de Vice-Président chargé de l'Agriculture,
- ▣ Mireille Volpato, maire adjointe à Marsaneix et militante associative très active,
- ▣ et celui qui porte bien son nom, Benjamin Delrieux, âgée de 24 ans, élu municipal de Siorac qui confirme l'adage qui dit que la valeur n'attend pas le nombre des années.

### **Optimisme**

Je voudrais terminer ces quelques mots par une note d'optimisme. D'abord pour souligner le succès de la COP21 qui s'est tenue à Paris en fin d'année. Bien sûr, on nous dira que le plus dur reste à faire, mais, il n'en demeure pas moins que l'accord trouvé au Bourget est historique. Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, 195 pays, réunis en assemblée plénière par l'ONU, ont trouvé un accord pour limiter l'élévation des températures de 1,5 à 2 degrés dans les prochaines décennies. Dans ce domaine de la protection de l'environnement, nous avons tous un rôle à jouer, au plan individuel comme au plan collectif pour organiser une société plus propre, moins polluante et plus durable.

Ensuite, pour signaler l'élan de générosité qu'a suscité mon appel en fin d'été pour accueillir

des familles de réfugiés syriens. Des dizaines de communes, d'associations et de particuliers se sont manifestés et se sont portés volontaires. Le Périgord a, une fois de plus, prouvé qu'il restait une terre d'accueil et d'humanisme. Une terre où la fraternité n'est pas un vain mot ou un lieu commun dont on se gargarise entre amis. Le Périgord a prouvé qu'il était une terre où la fraternité pouvait être vécue comme il l'a été durant la dernière guerre en accueillant des milliers de réfugiés venus d'Alsace et de Lorraine et comme il l'est toujours, aujourd'hui, en accueillant des réfugiés Soudanais à Mauzac dans le canton de Lalinde.

Mes Chers Amis, vous le voyez au seuil de cette nouvelle année, nous avons, malgré la menace terroriste et la dureté de la crise économique, de bonnes raisons d'espérer. Restons lucides et gardons les idées claires sur la période que nous vivons. Ne nous perdons pas en controverses inutiles mais mobilisons nous, unissons nous pour nous protéger de tous les fanatismes et pour défendre et faire vivre les valeurs de la République !...

**Germinal Peiro, député**